

# Rapport financier 2014

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Saint-Lambert

Code géographique : 58012

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier

S3

## **Section I - États financiers**

Table des matières	S4
États financiers audités	S5 - S25
Renseignements non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), J. ROBERT BELLIVEAU, atteste la véracité du rapport financier

de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.  
(Nom de l'organisme)

Date 2015-03-11

Signature



## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	9
Charges par objets	10
État des résultats	11
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	12
État des gains et pertes de réévaluation	12
État de la situation financière	13
État des flux de trésorerie	14
Notes complémentaires aux états financiers	15
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	16
Avantages sociaux futurs	17
Endettement total net à long terme	18
<b>Renseignements non audités</b>	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	23

## **Section I - États financiers**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Saint-Lambert

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Saint-Lambert, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Lambert au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Saint-Lambert inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 16-1, 16-2 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

---

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby

DATE 2015-03-11

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014		Réalizations 2014		Total	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	39 933 893	40 026 141			40 026 141	39 222 131
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 222 155	1 222 165			1 222 165	1 208 559
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 241 562	2 362 742			2 362 742	3 476 336
Services rendus	5	1 984 975	2 146 390			2 146 390	2 268 687
Imposition de droits	6	2 057 800	2 446 730			2 446 730	2 123 666
Amendes et pénalités	7	700 000	584 826			584 826	760 700
Intérêts	8	290 000	454 620			454 620	518 316
Autres revenus	9	13 000	51 887			51 887	2 010 409
	10	47 443 385	49 295 501			49 295 501	51 588 804
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13		165 633			165 633	(15 623 383)
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14		362 000			362 000	1 940 150
Autres	15		6 703			6 703	1 322 435
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17		534 336			534 336	(12 360 798)
	18	47 443 385	49 829 837			49 829 837	39 228 006
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	5 586 683	5 686 591	233 694		5 920 285	5 797 699
Sécurité publique	20	8 495 781	8 241 840	18 561		8 260 401	7 928 425
Transport	21	11 603 771	13 322 563	2 110 347		15 432 910	14 391 251
Hygiène du milieu	22	5 676 338	5 077 792	1 133 156		6 210 948	6 432 378
Santé et bien-être	23	183 881	182 181			182 181	183 884
Aménagement, urbanisme et développement	24	1 002 323	1 162 403	17 729		1 180 132	3 006 879
Loisirs et culture	25	6 979 957	7 143 804	1 175 404		8 319 208	8 494 214
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	2 217 141	2 641 022			2 641 022	2 954 453
Amortissement des immobilisations	28	4 087 380	4 688 891	(4 688 891)			
	29	45 833 255	48 147 087			48 147 087	49 189 183
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	1 610 130	1 682 750			1 682 750	(9 961 177)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014		2013
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	1 610 130	1 682 750	(9 961 177)
Moins: revenus d'investissement	2 (	)	( 534 336 ) (	(12 360 798))
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	1 610 130	1 148 414	2 399 621
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4	4 087 380	4 688 891	3 952 911
Produit de cession	5		10 243	2 282 033
(Gain) perte sur cession	6		(10 243)	(1 997 273)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	4 087 380	4 688 891	4 237 671
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		362 000	1 940 150
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		362 000	1 940 150
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		48 159	13 529
	15		48 159	13 529
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		60 924	5 569
Remboursement de la dette à long terme	17 (	4 357 510 ) (	5 414 244 ) (	5 414 953 )
	18	(4 357 510)	(5 353 320)	(5 409 384)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	1 500 000 ) (	1 492 088 ) (	1 360 660 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 200 000	361 846	780 755
Excédent de fonctionnement affecté	21		1 164 144	
Réserves financières et fonds réservés	22	(40 000)	63 062	188 657
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(1 000 000)	(423 440)	(462 868)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(1 340 000)	(326 476)	(854 116)
	26	(1 610 130)	(580 746)	(72 150)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		567 668	2 327 471

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<b>2014</b>		<b>2013</b>
		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus d'investissement</b>	1		534 336	(12 360 798)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2	( 295 000 )	( 420 800 )	( 138 989 )
Sécurité publique	3	)	)	)
Transport	4	( 1 635 675 )	( 7 218 852 )	( 11 878 672 )
Hygiène du milieu	5	( 488 647 )	)	( 636 418 )
Santé et bien-être	6	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 176 000 )	( 339 382 )	)
Loisirs et culture	8	( 5 521 000 )	( 1 237 491 )	( 1 114 591 )
Réseau d'électricité	9	)	)	)
	10	( 8 116 322 )	( 9 216 525 )	( 13 768 670 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11	)	( 362 000 )	( 1 940 150 )
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Émission ou acquisition	12	)	( 71 436 )	( 78 242 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	13		3 938 844	17 238 243
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14	1 500 000	1 492 088	1 360 660
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15		(693 500)	2 500 745
Excédent de fonctionnement affecté	16			
Réserves financières et fonds réservés	17		745 422	1 384 073
	18	1 500 000	1 544 010	5 245 478
	19	(6 616 322)	(4 167 107)	6 696 659
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(6 616 322)	(3 632 771)	(5 664 139)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014		2013
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	8 722 555	9 169 330	9 468 210
<b>Charges sociales</b>	2	2 505 639	2 856 808	2 813 724
<b>Biens et services</b>	3	7 963 686	8 094 067	8 665 732
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	1 576 270	1 677 782	1 959 340
D'autres organismes municipaux	5		21 608	20 963
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	607 041	599 591	557 439
D'autres tiers	7	33 830	38 192	19 804
Autres frais de financement	8		303 849	396 907
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	19 961 854	19 910 588	19 072 940
Autres	10			
Autres organismes	11	375 000	424 381	276 212
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	4 087 380	4 688 891	3 952 911
<b>Autres</b>				
- Permis urbanisme	13			44 851
- Propriétés destinées à la revente	14		362 000	1 940 150
-	15			
	16	45 833 255	48 147 087	49 189 183

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	39 933 893	40 026 141	39 222 131
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 222 155	1 222 165	1 208 559
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 241 562	2 528 375	(12 147 047)
Services rendus	5	1 984 975	2 146 390	2 268 687
Imposition de droits	6	2 057 800	2 446 730	2 123 666
Amendes et pénalités	7	700 000	584 826	760 700
Intérêts	8	290 000	454 620	518 316
Autres revenus	9	13 000	420 590	5 272 994
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	47 443 385	49 829 837	39 228 006
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	5 763 509	5 920 285	5 797 699
Sécurité publique	13	8 514 342	8 260 401	7 928 425
Transport	14	13 240 642	15 432 910	14 391 251
Hygiène du milieu	15	6 784 977	6 210 948	6 432 378
Santé et bien-être	16	183 881	182 181	183 884
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 020 052	1 180 132	3 006 879
Loisirs et culture	18	8 108 711	8 319 208	8 494 214
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	2 217 141	2 641 022	2 954 453
	21	45 833 255	48 147 087	49 189 183
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	1 610 130	1 682 750	(9 961 177)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		46 002 813	55 962 990
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		7 978	1 000
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		46 010 791	55 963 990
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		47 693 541	46 002 813

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	1 610 130	1 682 750	(9 961 177)
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	8 116 322 ) (	9 216 525 ) (	13 768 670 )
Produit de cession	3		10 243	2 282 033
Amortissement	4	4 087 380	4 688 891	3 952 911
(Gain) perte sur cession	5		(10 243)	(1 997 273)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(4 028 942)	(4 527 634)	(9 530 999)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		2 723	(7 556)
Variation des autres actifs non financiers	10		66 320	30 661
	11		69 043	23 105
	12	(2 418 812)	(2 775 841)	(19 469 071)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(2 418 812)	(2 775 841)	(19 469 071)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(73 059 375)	(53 591 304)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		7 978	1 000
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(73 051 397)	(53 590 304)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(75 827 238)	(73 059 375)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	1 737 449	6 505 628
Placements temporaires	2	
Débiteurs (note 5)	3 6 738 769	8 589 400
Prêts (note 6)	4 102 750	102 750
Placements à long terme (note 7)	5 247 131	266 240
Participations dans des entreprises municipales	6	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	
Autres actifs financiers (note 9)	8	
	9 7 826 099	15 464 018
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	10	
Emprunts temporaires (note 10)	11	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12 4 528 172	7 824 821
Revenus reportés (note 12)	13 81 267	183 975
Dette à long terme (note 13)	14 73 386 798	74 841 597
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15 5 657 100	5 673 000
	16 83 653 337	88 523 393
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17 (75 827 238)	(73 059 375)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations (note 15)	18 122 979 032	118 451 398
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19 421 475	421 475
Stocks de fournitures	20 43 165	45 888
Autres actifs non financiers (note 17)	21 77 107	143 427
	22 123 520 779	119 062 188
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23 47 693 541	46 002 813

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 682 750	(9 961 177)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	4 688 891	3 952 911
Autres		
- Redressement et placement	79 414	79 242
- Gain sur cession	(10 243)	(1 997 273)
	6 440 812	(7 926 297)
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	1 850 631	15 584 139
Autres actifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	(3 296 649)	(267 088)
Revenus reportés	(102 708)	7 100
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	(15 900)	(353 700)
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures	2 723	(7 556)
Autres actifs non financiers	66 320	30 661
	4 945 229	7 067 259
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition	( 9 216 525 )	( 13 768 670 )
Produit de cession	10 243	2 282 033
	(9 206 282)	(11 486 637)
<b>Activités de placement</b>		
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales		
Émission ou acquisition	( 71 436 )	( 78 242 )
Remboursement ou cession		
Variation nette des placements temporaires		
Variation nette des autres placements à long terme	19 109	(64 713)
	(52 327)	(142 955)
<b>Activités de financement</b>		
Émission de dettes à long terme	8 651 000	9 212 000
Remboursement de la dette à long terme	( 10 183 582 )	( 14 291 166 )
Variation nette des emprunts temporaires		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	77 783	89 534
Autres		
-		
-		
	(1 454 799)	(4 989 632)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(5 768 179)	(9 551 965)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	6 505 628	16 057 593
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	737 449	6 505 628

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Lambert (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003 chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Longueuil.

### 2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 16-1 et 16-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 18.

#### A) Périmètre comptable et partenariat

S.O.

#### B) Comptabilité d'exercice

##### *Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### *Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

### **C) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

#### *Placements*

Les placements à long terme sont constitués de placements à long terme à titre d'investissement.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

#### *Prêts*

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

### **D) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

#### **Stocks**

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Immobilisations**

##### *Amortissement*

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	30 à 40 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 à 20 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

*Réduction de valeur*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**E) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la "Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2014 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la valeur marchande.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constatés en date du 1er janvier 2006 correspond à la somme des déficits initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

### G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux renseignements complémentaires de l'excédent (déficit) à des fins fiscales:

- Avantages sociaux futurs :
  - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - dans le cas des régimes non capitalisés, l'excédent de la charge sur le décaissement requis n'est pas amorti;
  - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : la portion des gains ou des pertes actuariels nets non amortis qui excède un couloir précis, doit être amorti selon la DMERCA, soit 10 ans. Ce couloir représente 10 % du plus élevé de la valeur des obligations ou de la valeur des actifs ;
  - Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

### H) Instruments financiers

S.O.

### I) Autres éléments

#### *Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

#### *Frais reportés liés à la dette à long terme*

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

## 3. Modification de méthodes comptables

### Modifications comptables futures

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre SP 3260 intitulé « Passif au titre des sites contaminés ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de l'assainissement de sites

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

contaminés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2014. La Ville évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

Le CCSP a publié le chapitre SP 3450 intitulé « Instruments financiers ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés. Ce chapitre s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2016. La Ville évalue présentement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	91 407	66 416
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	1 265 992	1 620 563
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 853 185	2 121 830
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	151 262	707 534
Organismes municipaux	8	2 243 274	2 241 015
Autres			
- Autres	9	582 873	1 055 561
- Droits de mutation	10	642 183	842 897
	11	6 738 769	8 589 400
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12		
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14	449 483	517 225
	15	449 483	517 225
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	89 913	85 014
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17	102 750	102 750
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21	102 750	102 750
<b>Note</b>			
<b>7. Placements à long terme</b>			
Placements à titre d'investissement	22	247 131	266 240
Autres placements	23		
	24	247 131	266 240
<b>Note</b>			
Le placement à titre d'investissement est constitué de la participation dans le fonds de garantie de la franchise collective en responsabilité civile et en biens (UMQ).			



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(3 232 100)	(3 384 000)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( 2 425 000 )	( 2 289 000 )
	27	<u>(5 657 100)</u>	<u>(5 673 000)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	1 068 800	1 400 400
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	190 000	(4 000)
Régimes à cotisations déterminées	30	379 587	251 844
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	35 034	31 370
	33	<u>1 673 421</u>	<u>1 679 614</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		

**Note**

**10. Emprunts temporaires**  
La Ville bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % (2 % aux 31 décembre 2014 et 2013) et renégociable annuellement.

<b>11. Crédoeurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	1 573 365	3 124 814
Salaires et avantages sociaux	38	1 032 954	1 411 271
Dépôts et retenues de garantie	39	696 961	1 776 329
Provision pour contestations d'évaluation	40	148 494	410 057
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Organismes municipaux	42	344 282	349 777
-	43		
- Intérêts courus	44	732 116	752 573
-	45		
-	46		
	47	<u>4 528 172</u>	<u>7 824 821</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<hr/>			
<b>12. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48		
Transferts	49		
Autres			
- Excédent RREM	50	23 065	36 155
- Autres	51	58 202	147 820
	52	81 267	183 975
<hr/>			
<b>Note</b>			
<hr/>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

						2014	2013
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	4,45	2015	2039	53	72 554 000	73 389 001
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57	16 894	31 240
Organismes municipaux					58	1 493 959	2 177 194
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres					60		
					61	74 064 853	75 597 435
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 678 055 )	( 755 838 )
					63	73 386 798	74 841 597

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2015	64	72	5 396 000	80	89	353 349	97	5 749 349
2016	65	73	4 977 000	81	90	218 785	98	5 195 785
2017	66	74	5 066 000	82	91	224 672	99	5 290 672
2018	67	75	4 723 000	83	92	232 267	100	4 955 267
2019	68	76	4 609 000	84	93	243 118	101	4 852 118
2020 et +	69	77	47 783 000	85	94	238 662	102	48 021 662
	70	78	72 554 000	86	95	1 510 853	103	74 064 853
Intérêts et frais accessoires				87			104	
	71	79	72 554 000	88	96	1 510 853	105	74 064 853

**Note**

		2014	2013
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	106	(62 481 370)	(57 267 378)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	(13 345 868)	(15 791 997)
Autres	108		
	109	(75 827 238)	(73 059 375)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	110	12 757 474	138	1 644 494	165		192	14 401 968
Eaux usées	111	31 582 870	139	2 009 937	166		193	33 592 807
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	40 813 237	140	5 518 401	167		194	46 331 638
Autres	113	12 708 590	141	152 356	168		195	12 860 946
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	30 174 809	143	569 946	170		197	30 744 755
Améliorations locatives	116		144		171		198	
Véhicules	117	4 331 488	145	12 035	172		199	4 343 523
Ameublement et équipement de bureau	118	1 532 728	146	187 370	173		200	1 720 098
Machinerie, outillage et équipement divers	119	1 828 366	147	198 496	174		201	2 026 862
Terrains	120	7 450 035	148		175		202	7 450 035
Autres	121		149		176		203	
	122	<u>143 179 597</u>	150	<u>10 293 035</u>	177		204	<u>153 472 632</u>
Immobilisations en cours	123	<u>8 711 123</u>	151	<u>(1 076 510)</u>	178		205	<u>7 634 613</u>
	124	<u>151 890 720</u>	152	<u>9 216 525</u>	179		206	<u>161 107 245</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	125	3 223 977	153	300 871	180		207	3 524 848
Eaux usées	126	4 947 010	154	787 467	181		208	5 734 477
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	10 346 069	155	1 735 065	182		209	12 081 134
Autres	128	4 643 438	156	471 688	183		210	5 115 126
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	7 349 446	158	731 771	185		212	8 081 217
Améliorations locatives	131		159		186		213	
Véhicules	132	1 691 321	160	216 711	187		214	1 908 032
Ameublement et équipement de bureau	133	711 753	161	276 410	188		215	988 163
Machinerie, outillage et équipement divers	134	526 308	162	168 908	189		216	695 216
Autres	135		163		190		217	
	136	<u>33 439 322</u>	164	<u>4 688 891</u>	191		218	<u>38 128 213</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	137	<u>118 451 398</u>					219	<u>122 979 032</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220		223		225		227	
Amortissement cumulé	221	(_____)	224	(_____)	226	(_____)	228	(_____)
Valeur comptable nette	222	<u>_____</u>					229	<u>_____</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	230	421 475	421 475
Immeubles industriels municipaux	231		
Autres	232		
	233	421 475	421 475
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	421 475	421 475

**Note**

<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance	236	77 107	143 427
Frais reportés			
-	237		
-	238		
	239	77 107	143 427

**Note****18. Obligations contractuelles**

La Ville est liée par des contrats pour un montant total de 10 117 608 \$. Les versements pour les cinq (5) prochaines années sont :

	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion des matières	1 389 801	1 392 580	1 395 365	1 398 156	1 400 952
Déneigement	227 996	232 556	237 207	241 951	0
Réfection rue	79 434	81 022	82 643	84 296	0
Achat matériel roulant	80 683	80 683	80 683	0	0
Autres	601 268	455 550	235 066	191 782	147 934
<b>Total</b>	<b>2 379 182</b>	<b>2 242 391</b>	<b>2 030 964</b>	<b>1 916 185</b>	<b>1 548 886</b>

**19. Éventualités****a) Cautionnement et garantie**

S.O.

**b) Auto-assurance**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

**c) Poursuites**

S.O.

**d) Autres**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**21. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**22. Instruments financiers**

S.O.

**23. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2014	2013
Encaisse	240	737 449	6 505 628
Découvert bancaire	241	( )	( )
Placements temporaires	242		
<i>Ajouter</i>			
-	243		
-	244		
-	245		
-	246		
<i>Déduire</i>			
-	247	( )	( )
-	248	( )	( )
-	249	( )	( )
-	250	( )	( )
-	251	( )	( )
-	252	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)</b>			
<b>à la fin de l'exercice</b>	253	737 449	6 505 628

**Note****24. Provision pour contestations d'évaluation**

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2010 à 2014. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 148 494 \$ a été inscrite à l'état de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

**Provision pour contestations d'évaluation**

Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

---



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**25. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

---

**26. Risques environnementaux**

Les opérations de la Ville sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables en ce qui concerne la résultante, l'échéance ou l'impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville fonctionne en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites, à l'exception de la quote-part des coûts de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 384 393	1 235 071
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 473 181	3 695 809
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	( 4 556 170 )	( 4 992 135 )
Financement des investissements en cours	(2 831 193)	801 578
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	51 223 330	45 262 490
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
	47 693 541	46 002 813

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Projets spéciaux	191 902	156 046
- Exercice suivant	750 000	1 200 000
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
	941 902	1 356 046
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
-		
-		
-		
Réserves financières		
- Immobilisations		150 000
- Élections	91 407	66 386
-		
-		
-		
	91 407	216 386
Fonds réservés		
Fonds de roulement	301 813	239 792
Fonds parcs et terrains de jeux	23 907	23 907
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques		
Société québécoise d'assainissement des eaux	2 570	5 222
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	357 208	975 797
Financement des activités de fonctionnement	509 904	634 189
Autres		
- Stationnement	44 470	44 470
- Dommages climatiques	200 000	200 000
-		
-		
	1 439 872	2 123 377
	2 473 181	3 695 809

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( ) ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( ) ( )	( )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( 1 042 860 ) ( )	( 1 602 300 )
Régimes non capitalisés	43 ( 2 425 000 ) ( )	( 2 289 000 )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( ) ( )	( )
Autres	45 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	46 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ( ) ( )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ( ) ( )	( )
Autres		
-	51 ( ) ( )	( )
-	52 ( ) ( )	( )
	53 ( 3 467 860 ) ( )	( 3 891 300 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) ( )	( )
Autre financement	55 ( 1 088 310 ) ( )	( 1 100 835 )
	56 ( 4 556 170 ) ( )	( 4 992 135 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	57	801 578
Investissements à financer	58 ( 2 831 193 ) ( )	( )
	59 (2 831 193)	801 578
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 122 979 032	118 451 398
Propriétés destinées à la revente	61 421 475	421 475
Prêts	62 102 750	102 750
Placements à titre d'investissement	63 247 131	266 240
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 123 750 388	119 241 863
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 73 386 798	74 841 597
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 678 055	755 838
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 ( 449 483 ) ( )	( 517 225 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 ( ) ( )	( )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 ( 1 088 310 ) ( )	( 1 100 835 )
	71 72 527 060	73 979 375
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72 (2)	(2)
	73 72 527 058	73 979 373
	74 51 223 330	45 262 490

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**  
***La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal***

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la Ville et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la Ville prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Ville
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Ville
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la Ville)

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Application de la Loi aux régimes de la Ville**

La Ville participe à 1 régime de retraite qui est visé par la Loi, et il fait l'objet du processus de négociations dès février 2015. Les incidences de ces modifications pour la Ville aux résultats de 2014 se traduisent par une diminution du coût des services passés pour un montant de 500 000\$ (compensée par le poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir) et par une diminution du coût du service courant pour 280 000\$.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (3 384 000)	(3 679 700)
Charge de l'exercice	5 ( 1 068 800 )	( 1 400 400 )
Cotisations versées par l'employeur	6 1 220 700	1 696 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(3 232 100)</u>	<u>(3 384 000)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 35 427 300	31 813 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 37 959 900 )	( 37 383 600 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (2 532 600)	(5 570 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 (699 500)	2 186 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (3 232 100)	(3 384 000)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(3 232 100)</u>	<u>(3 384 000)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 35 427 300	31 813 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 37 959 900 )	( 37 383 600 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( 2 532 600 )	( 5 570 600 )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 047 400	1 061 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 1 047 400	1 061 400
Cotisations salariales des employés	22 ( 539 400 )	( 393 100 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( 109 900 )	( 138 700 )
	24 398 100	529 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 367 800	474 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 <u>765 900</u>	<u>1 004 400</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 2 205 600	2 114 100
Rendement espéré des actifs	35 ( 1 902 700 )	( 1 718 100 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>302 900</u>	<u>396 000</u>
Charge de l'exercice	<u>1 068 800</u>	<u>1 400 400</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 3 816 700	3 441 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 1 902 700 )	( 1 718 100 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 1 914 000	1 723 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 2 010 000	1 817 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56 1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2014	2013
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( 2 289 000 )	( 2 347 000 )
Charge de l'exercice	58 ( 190 000 )	( 4 000 )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59 54 000	54 000
Passif à la fin de l'exercice	60 ( 2 425 000 )	( 2 289 000 )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( 2 178 000 )	( 2 233 000 )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (247 000)	(56 000)
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( 2 425 000 )	( 2 289 000 )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64 92 000	135 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66 92 000	135 000
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ( )	( )
	68 92 000	135 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69 (6 000)	5 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
- Modification du régime	73	(254 000)
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75 86 000	(114 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76 104 000	110 000
Charge de l'exercice	77 <u>190 000</u>	<u>(4 000)</u>

**Informations complémentaires**

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79

**Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation**

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	3,60 %	4,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	2,75 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	3,00 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	7,70 %	8,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	4,80 %	4,80 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85	2030	2030
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 1

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89 <u>379 587</u>	<u>251 844</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
 93  Non

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	9	9

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	6 513	5 526
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	21 944	18 621
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	13 090	12 749
98	35 034	31 370

**Note**



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	74 064 853
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 831 193
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	359 778
Débiteurs	8	449 483
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	13 345 868
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	62 740 917
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>		
Endettement net à long terme	15	
Endettement net à long terme	16	62 740 917
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	219 540
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	62 960 457
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	13 036 200
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	75 996 657
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	

---

## **RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

<b>TAXES</b>		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	39 550 103	39 718 610	38 849 021
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	39 550 103	39 718 610	38 849 021
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	252 269	184 217	223 820
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13			
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	131 521	123 314	149 290
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	383 790	307 531	373 110
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative				
Autres	22			
	23			
	24			
	25	383 790	307 531	373 110
	26	39 933 893	40 026 141	39 222 131

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	27		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	28		
Taxes d'affaires	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32	93 008	91 842
Cégeps et universités	33	354 659	352 739
Écoles primaires et secondaires	34	612 618	604 915
	35	1 060 285	1 049 496
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
	40	1 060 285	1 049 496
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	41	161 870	159 063
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
Taxes d'affaires	43		
	44	161 870	159 063
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	45		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	46		
	47		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48		
Autres	49		
	50		
	51	1 222 155	1 208 559

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>TRANSFERTS</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	52		13 875
<b>Sécurité publique</b>			
Police	53		
Sécurité incendie	54		
Sécurité civile	55		
Autres	56		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	57		
Enlèvement de la neige	58		
Autres	59		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	60		
Transport adapté	61		
Transport scolaire	62		
Autres	63		
Transport aérien	64		
Transport par eau	65		
Autres	66	566 122	
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67		
Réseau de distribution de l'eau potable	68	264 117	322 489
Traitement des eaux usées	69		
Réseaux d'égout	70	40 919	607 672
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	71		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	72	538 000	998 919
Tri et conditionnement	73		
Autres	74		
Autres	75		
Cours d'eau	76		
Protection de l'environnement	77	225 260	37 436
Autres	78		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	79		
Sécurité du revenu	80		
Autres	81		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	82	20 000	171 906
Rénovation urbaine	83		
Promotion et développement économique	84		
Autres	85		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	86	592 583	670 533
Activités culturelles			
Bibliothèques	87	73 832	72 761
Autres	88		
<b>Réseau d'électricité</b>	89		
	90	1 238 873	2 737 085

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	91		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	92		
Sécurité incendie	93		
Sécurité civile	94		
Autres	95		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	96		
Enlèvement de la neige	97		
Autres	98		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	99		
Transport adapté	100		
Transport scolaire	101		
Autres	102		
Transport aérien	103		
Transport par eau	104		
Autres	105	11 042	155 995
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106		
Réseau de distribution de l'eau potable	107		(3 014 356)
Traitement des eaux usées	108		
Réseaux d'égout	109		(7 068 870)
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	110		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	111		
Tri et conditionnement	112		
Autres	113		
Autres	114		
Cours d'eau	115		
Protection de l'environnement	116		
Autres	117		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		(684 436)
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123		
Autres	124		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	125		(5 011 716)
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127	154 591	
<b>Réseau d'électricité</b>	128		
	129	165 633	(15 623 383)

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135		426 202	
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137	2 689	2 688	739 251
	138	2 689	428 890	739 251
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>139</b>	<b>1 241 562</b>	<b>2 528 375</b>	<b>(12 147 047)</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES</b>			
<b>MUNICIPAUX</b>			
Administration générale			
Application de la loi	140		
Évaluation	141		
Autres	142		
	143		
Sécurité publique			
Police	144		
Sécurité incendie	145	15 000	126 475
Sécurité civile	146		
Autres	147		
	148	15 000	126 475
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	149		
Enlèvement de la neige	150		
Autres	151		
Transport collectif	152		
Autres	153		
	154		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	426 000	
Réseau de distribution de l'eau potable	156		469 088
Traitement des eaux usées	157		
Réseaux d'égout	158		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	159		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	160		
Tri et conditionnement	161		
Autres	162		
Autres	163		
Cours d'eau	164		
Protection de l'environnement	165		
Autres	166		
	167	426 000	469 088
Santé et bien-être			
Logement social	168		
Autres	169		
	170		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	171		
Rénovation urbaine	172		
Promotion et développement économique	173		
Autres	174		
	175		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	176		
Activités culturelles			
Bibliothèques	177		
Autres	178		
	179		
Réseau d'électricité			
	180		
	181	441 000	469 088



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	91 000	158 502	148 100
Sécurité publique	183	41 000	31 538	36 753
Transport				
Réseau routier	184	25 000	35 928	28 815
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	13 500	29 575	28 664
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	17 000	16 800	123 085
Loisirs et culture	193	1 356 475	1 332 620	1 434 182
Réseau d'électricité	194			
	195	1 543 975	1 604 963	1 799 599
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	1 984 975	2 146 390	2 268 687
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	257 800	361 846	286 791
Droits de mutation immobilière	198	1 800 000	2 084 884	1 836 875
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	2 057 800	2 446 730	2 123 666
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	700 000	584 826	760 700
<b>INTÉRÊTS</b>	203	290 000	454 620	518 316
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		10 243	1 997 273
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207		362 000	1 940 150
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209		6 703	702 685
Autres contributions	210			
Autres	211	13 000	41 644	632 886
	212	13 000	420 590	5 272 994

**ANALYSE DES CHARGES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		Budget 2014		Réalizations 2014		Total	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	616 471	672 943			672 943	545 094
Application de la loi	2		304 195			304 195	290 739
Gestion financière et administrative	3	1 560 115	1 778 309			1 778 309	1 587 379
Greffe	4	582 652	755 235			755 235	769 810
Évaluation	5		393 910			393 910	376 374
Gestion du personnel	6	457 778	473 027			473 027	510 307
Autres	7	2 369 667	1 308 972	233 694		1 542 666	1 717 996
	8	5 586 683	5 686 591	233 694		5 920 285	5 797 699
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	6 137 768	5 921 844	18 561		5 940 405	5 673 686
Sécurité incendie	10	2 130 996	1 994 042			1 994 042	1 900 836
Sécurité civile	11						
Autres	12	227 017	325 954			325 954	353 903
	13	8 495 781	8 241 840	18 561		8 260 401	7 928 425
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	5 310 068	7 255 962	1 960 274		9 216 236	7 909 120
Enlèvement de la neige	15	1 205 243	997 931	142 344		1 140 275	1 680 202
Éclairage des rues	16	273 864	259 208	5 255		264 463	254 668
Circulation et stationnement	17	175 937	167 379	2 474		169 853	165 145
Transport collectif							
Transport en commun	18	4 638 659	4 642 083			4 642 083	4 382 116
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	11 603 771	13 322 563	2 110 347		15 432 910	14 391 251

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	<b>Budget 2014</b>		<b>Réalisations 2014</b>		<b>Total</b>	<b>Réalisations 2013</b>
	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Ventilation de l'amortissement</b>			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	224 731	275 080		275 080	228 795
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 225 810	697 021	342 451	1 039 472	1 258 122
Traitement des eaux usées	25	719 133	653 017		653 017	1 278 523
Réseaux d'égout	26	603 938	556 274	790 705	1 346 979	582 771
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	862 389	731 515		731 515	939 180
Élimination	28					934 266
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 404 473	1 486 812		1 486 812	546 689
Tri et conditionnement	30	23 339	24 373		24 373	36 350
Matières organiques						
Collecte et transport	31	356 309	319 998		319 998	149 230
Traitement	32	54 778	57 204		57 204	52 170
Matériaux secs	33	21 153	21 090		21 090	222 306
Autres	34					16 180
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	180 285	255 408		255 408	187 796
Autres	39					
	40	5 676 338	5 077 792	1 133 156	6 210 948	6 432 378
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41	183 881	182 181		182 181	183 884
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44	183 881	182 181		182 181	183 884
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 002 323	800 403	17 729	818 132	619 811
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48					
Tourisme	49					
Autres	50					446 918
Autres	51		362 000		362 000	1 940 150
	52	1 002 323	1 162 403	17 729	1 180 132	3 006 879

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Budget 2014		Réalizations 2014		Total	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Non audité</b>						
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	1 539 743	1 686 006	409 745	2 095 751	2 088 041
Patinoires intérieures et extérieures	54	306 073	277 340	88 100	365 440	347 167
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 096 716	1 150 707	116 381	1 267 088	1 258 546
Parcs et terrains de jeux	56	2 007 519	1 832 569	458 221	2 290 790	2 516 416
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	37 650	28 651		28 651	28 336
Autres	59					
	60	4 987 701	4 975 273	1 072 447	6 047 720	6 238 506
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	424 583	463 253	48 932	512 185	553 953
Bibliothèques	62	1 567 673	1 699 964	53 347	1 753 311	1 695 139
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63		5 314	678	5 992	6 616
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	1 992 256	2 168 531	102 957	2 271 488	2 255 708
	67	6 979 957	7 143 804	1 175 404	8 319 208	8 494 214
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	2 215 291	2 337 173		2 337 173	2 557 546
Autres frais	70	1 850				
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71		302 900		302 900	396 000
Autres	72		949		949	907
	73	2 217 141	2 641 022		2 641 022	2 954 453
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
74	4 087 380	4 688 891	( 4 688 891 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	24
Taux global de taxation réel	25
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations par catégories	29
Acquisition d'immobilisations en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	29
Analyse de la dette à long terme	30
Analyse de la charge de quotes-parts	31
Analyse de la rémunération	32
Analyse des revenus de transfert	32
Analyse du coût des services municipaux	33
Acquisition d'immobilisations par objets	34
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	35
Fonds de roulement - Capital autorisé	36
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	38
Taux des taxes	39
Questionnaire	41
Autres renseignements sur l'organisme municipal	42
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	43
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	44

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Saint-Lambert

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville de Saint-Lambert (ci-après la « municipalité »). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

**Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été établi afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A125850

Granby

DATE 2015-03-11



**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES**

---

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>39 764 578</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	(261 563)
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>(261 563)</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u>40 026 141</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes		1	40 026 141
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	(261 563)
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>		4	<u>39 764 578</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	2 768 224	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10 <u>2 768 224</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>		11	<u>36 996 354</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 <sup>2</sup>	1	<u>3 329 681 900</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2014 <sup>2</sup>	2	<u>3 341 401 900</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>3 335 541 900</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>36 996 354</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>3 335 541 900</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2014</b>	6	<input type="text" value=""/> <input type="text" value="1"/> , <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="2"/> / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	170 423	1 194 109	2 397 213
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	318 224	976 998	1 325 052
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	810 675	4 876 084	7 700 957
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	176 000	339 382	23 865
Autres infrastructures	11		54 292	769 281
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	295 000	317 899	1 870
Édifices communautaires et récréatifs	14	5 521 000	1 035 610	862 402
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	820 000	12 035	313 892
Ameublement et équipement de bureau	18		187 370	166 003
Machinerie, outillage et équipement divers	19	5 000	222 746	208 135
Terrains	20			
Autres	21			
	22	8 116 322	9 216 525	13 768 670

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS EN REMPLACEMENT  
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		1 194 109	2 397 213
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26		976 998	1 325 052
Autres infrastructures	27		5 269 758	8 494 103
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		1 775 660	1 552 302
	34		9 216 525	13 768 670

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	73 389 001	8 651 000	9 486 001	72 554 000
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	31 240		14 346	16 894
Organismes municipaux	4	2 177 194		683 235	1 493 959
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	75 597 435	8 651 000	10 183 582	74 064 853
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	981 019		621 241	359 778
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	945 161		80 263	864 898
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	57 362 033	8 651 000	7 284 122	58 728 911
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	59 288 213	8 651 000	7 985 626	59 953 587
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16				
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18	517 225		67 742	449 483
	19	517 225		67 742	449 483
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	517 225		67 742	449 483
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22	15 791 997		2 130 214	13 661 783
Autres	23				
	24				
	25	16 309 222		2 197 956	14 111 266
	26	75 597 435	8 651 000	10 183 582	74 064 853
<b>Dettes en cours de refinancement</b>					
	27	( )		( )	
	28	75 597 435	8 651 000	10 183 582	74 064 853

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			290 739
Évaluation	2			376 374
Autres	3	1 644 453	1 337 714	612 901
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	6 137 768	4 725 134	5 655 125
Sécurité incendie	5	2 123 135	3 170 658	1 890 645
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	2 147 933	3 245 689	2 747 974
Transport collectif	9	4 638 659	4 642 083	4 382 116
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 469 480	1 260 139	1 208 206
Matières résiduelles	12	1 175 420	1 227 493	1 260 911
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	183 881	182 181	183 884
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	424 252	119 497	446 919
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	7 661		8 035
Activités culturelles	23	9 212		9 111
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	19 961 854	19 910 588	19 072 940

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	27,78	35,00	2 348 725	730 870	3 079 595
Professionnels	2					
Cols blancs	3	73,48	33,75	3 418 934	1 257 270	4 676 204
Cols bleus	4	50,51	40,00	3 242 827	819 540	4 062 367
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	151,77		9 010 486	2 807 680	11 818 166
Élus	9	9,00		158 844	49 128	207 972
	10	160,77		9 169 330	2 856 808	12 026 138

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	264 117			264 117
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15	607 672			607 672
Autres	16	1 490 953	165 633		1 656 586
	17	2 362 742	165 633		2 528 375



**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
<b>Administration générale</b>											
Application de la loi	1	304 195	27		53	304 195	79		105	304 195	131
Évaluation	2	393 910	28		54	393 910	80		106	393 910	132
Autres	3	4 988 486	29	233 694	55	5 222 180	81	158 502	107	5 063 678	133
	4	5 686 591	30	233 694	56	5 920 285	82	158 502	108	5 761 783	134
<b>Sécurité publique</b>											
Police	5	5 921 844	31	18 561	57	5 940 405	83	98 368	109	5 842 037	135
Sécurité incendie	6	1 994 042	32		58	1 994 042	84	28 108	110	1 965 934	136
Sécurité civile	7		33		59		85		111		137
Autres	8	325 954	34		60	325 954	86	31 537	112	294 417	138
	9	8 241 840	35	18 561	61	8 260 401	87	158 013	113	8 102 388	139
<b>Transport</b>											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	7 255 962	36	1 960 274	62	9 216 236	88	65 503	114	9 150 733	140
Enlèvement de la neige	11	997 931	37	142 344	63	1 140 275	89		115	1 140 275	141
Autres	12	426 587	38	7 729	64	434 316	90		116	434 316	142
Transport collectif	13	4 642 083	39		65	4 642 083	91		117	4 642 083	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	13 322 563	41	2 110 347	67	15 432 910	93	65 503	119	15 367 407	145
<b>Hygiène du milieu</b>											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	275 080	42		68	275 080	94		120	275 080	146
Traitement des eaux usées	17	697 021	43	342 451	69	1 039 472	95	414 952	121	624 520	147
Réseaux d'égout	18	653 017	44		70	653 017	96		122	653 017	148
Matières résiduelles	19	556 274	45	790 705	71	1 346 979	97		123	1 346 979	149
Déchets domestiques et assimilés	20	731 515	46		72	731 515	98		124	731 515	150
Matières recyclables	21	1 909 477	47		73	1 909 477	99		125	1 909 477	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23		49		75		101		127		153
Protection de l'environnement	24	255 408	50		76	255 408	102		128	255 408	154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	5 077 792	52	1 133 156	78	6 210 948	104	414 952	130	5 795 996	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	182 181	172		187	182 181	202		217	182 181	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159		174		189		204		219		234	
	160	182 181	175		190	182 181	205		220	182 181	235	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	800 403	176	17 729	191	818 132	206	16 800	221	801 332	236	157 308
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237	
Promotion et développement économique	163		178		193		208		223		238	
Autres	164	362 000	179		194	362 000	209		224	362 000	239	
	165	1 162 403	180	17 729	195	1 180 132	210	16 800	225	1 163 332	240	157 308
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	4 975 273	181	1 072 447	196	6 047 720	211	1 294 153	226	4 753 567	241	433 771
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 699 964	182	53 347	197	1 753 311	212	38 467	227	1 714 844	242	46 800
Autres	168	468 567	183	49 610	198	518 177	213		228	518 177	243	
	169	7 143 804	184	1 175 404	199	8 319 208	214	1 332 620	229	6 986 588	244	480 571
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185		200		215		230		245	
	171	40 817 174	186	4 688 891	201	45 506 065	216	2 146 390	231	43 359 675	246	2 641 022

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	9 165 425	13 768 670
<b>Frais de financement</b>	4	51 100	
<b>Autres</b>	5		
	6	9 216 525	13 768 670

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		2014	2013
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	1 235 071	3 231 601
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		200 000
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 235 071	3 431 601
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	567 668	2 327 471
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(361 846)	(780 755)
Activités d'investissement	6	693 500	(2 500 745)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(750 000)	(1 242 501)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	149 322	(2 196 530)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	1 384 393	1 235 071
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	1 356 046	313 545
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		(200 000)
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 356 046	113 545
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(1 164 144)	
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	750 000	1 242 501
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(414 144)	1 242 501
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	941 902	1 356 046
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	2 339 763	3 331 073
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		(2)
Solde redressé au début de l'exercice	25	2 339 763	3 331 071
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	(63 062)	(188 657)
Activités d'investissement	27	(745 422)	(1 384 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		581 422
	30	(808 484)	(991 308)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	1 531 279	2 339 763

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		2014	2013
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>			
Solde au début de l'exercice	32	( 4 992 135 )	( 4 354 168 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		(1 100 835)
Solde redressé au début de l'exercice	34	( 4 992 135 )	( 5 455 003 )
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	( )	( )
Autres	37	( )	( )
Régimes non capitalisés	38	( 136 000 )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39	( )	( )
Utilisation du fonds général	40	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	41	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	( )	( )
Autres	43	( )	( )
	44	( 136 000 )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	45	( )	( )
Autre financement	46	( 60 924 )	( 5 569 )
	47	( 196 924 )	( 5 569 )
Diminution de l'exercice			
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	571 965	462 868
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	60 924	5 569
	50	632 889	468 437
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	51	( 4 556 170 )	( 4 992 135 )
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Solde au début de l'exercice	52	801 578	7 047 139
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53		
Solde redressé au début de l'exercice	54	801 578	7 047 139
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55	(3 632 771)	(5 664 139)
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56		
Excédent de fonctionnement affecté	57		
Réserves financières et fonds réservés	58		(581 422)
	59	(3 632 771)	(6 245 561)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	60	(2 831 193)	801 578
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Solde au début de l'exercice	61	45 262 490	46 393 800
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62		1 100 835
Solde redressé au début de l'exercice	63	45 262 490	47 494 635
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	64		
Excédent de fonctionnement affecté	65		
Variation résiduelle de l'exercice	66	5 960 840	(2 232 145)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	67	51 223 330	45 262 490

**FONDS DE ROULEMENT  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>1 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>1 000 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>1 000 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1 975 797	2	3	(37 167) 4	(581 422) 5	6	7 357 208
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14
	15 975 797	16	17	(37 167) 18	(581 422) 19	20	21 357 208

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(                    ) (                    ) (                    )	
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(                    ) (                    ) (                    )	
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	(                    ) (                    ) (                    )	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		



**TAUX DES TAXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 1 , □ 0 8 9 0 □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 1 , □ 2 7 4 1 □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 6 7 9 0 □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 2 , □ 6 8 9 8 □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 4 1 5 7 □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	[ ][ ][ ][ ] , [ ][ ]	\$
Égout	2	[ ][ ][ ][ ] , [ ][ ]	\$
Eau et égout	3	[ ][ ][ ][ ] , [ ][ ]	\$
Traitement des eaux usées	4	[ ][ ][ ][ ] , [ ][ ]	\$
Matières résiduelles	5	[ ][ ][ ][ ] , [ ][ ]	\$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [ ][ ] , [ ][ ][ ][ ] %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe d'eau au compteur	,5550	7	Mètre cube

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
 2 - du mètre carré  
 3 - du mètre linéaire  
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
 6 - % de la valeur locative  
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	_____	\$
b) autres formes d'aide	14	_____	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	_____	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	_____	\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	_____	22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input checked="" type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 55 avenue Argyle  
(no) (rue)  
Saint-Lambert J4P 2H3  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 672-4444  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 923-6525  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@saint-lambert.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Jean Robert Belliveau

Téléphone (450) 466-3400  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 923-6525  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel robert.belliveau@saint-lambert.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Raymond Chabot Grant Thorthon, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 35 Dufferin, bureau 301  
(no) (rue)  
Grandby, Québec J2G 4W5  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 375-4400  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 375-0128  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel trottier.jean-yves@rcgt.com

Responsable du dossier Jean-Yves Trottier, CPA, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
\_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1 .....  
.....

Facteur comparatif

2 .....  
.....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Jean Courchesne , atteste que le rapport financier de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-04-13 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Saint-Lambert consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Saint-Lambert détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 1 682 750 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de 1,1092 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-03-17 10:32:09

Date de transmission au Ministère :